

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 16474**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible

MASTER : MASTER Management de la distribution et relation de service

Nouvel intitulé : Management stratégique

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université d'Auvergne - Clermont-Ferrand 1 Modalités d'élaboration de références : CNESER	Président de l'Université de Clermont-Ferrand I

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1969)

1 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

312m Commerce, vente

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le titulaire du diplôme peut accéder à différents métiers de la distribution et de la relation de service.

Il exerce les activités suivantes :

- Réalisation du diagnostic marketing de l'entreprise, des circuits de distribution, des produits ou services concernés, réalisation d'études de marché

- Identification et analyse des comportements consommateurs sur lieu d'achat

- identification, analyse et élaboration des stratégies de distribution en contexte multicanal

- Élaboration d'outils d'aide à la décision

- identification des logistiques de fidélisation

- mise en place, suivi et contrôle des programmes de service client

-élaboration d'outils de communication et promotion des ventes

- recrutement de collaborateur

- formation des personnels collaborateurs

- préparation, gestion et suivi d'entretiens commerciaux avec clients ou prospects

- gestion d'un compte de résultat

- analyse et évaluation de l'efficacité des solutions proposées.

Le titulaire du diplôme doit être capable de:

- Analyser un marché et une zone de chalandise afin de définir une stratégie marketing, une stratégie de distribution et de relation de service concurrentielles.

- Élaborer des outils d'aide à la décision

- Gérer un centre de projet

- Mener un entretien commercial

- Encadrer et animer des collaborateurs

- Développer des programmes de relation de service.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Tous les secteurs d'activités sont visés.

- Directeur d'enseigne (moyennes, grandes et très grandes unités).

- Directeur de centre de profit

- Directeur commercial - vente

- Directeur programme client

- Responsable merchandising

- Responsable univers

- Responsable relation clientèle, etc

Codes des fiches ROME les plus proches :

D1509 : Management de département en grande distribution

D1506 : Marchandisage

D1504 : Direction de magasin de grande distribution

D1503 : Management/gestion de rayon produits non alimentaires

D1502 : Management/gestion de rayon produits alimentaires

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Cette formation est ouverte au titre de la formation initiale et de la formation professionnelle continue s'adresse aux jeunes diplômés de l'enseignement supérieur désireux de se former aux métiers de la Distribution et la relation de service , ainsi qu'aux cadres d'entreprises désirant évoluer dans leur carrière.

Les candidats doivent être titulaires d'un des diplômes suivants :

- Master 1ère année en Gestion
- Diplôme d'une École Supérieure de Commerce
- Diplôme d'ingénieur ou master des métiers de santé avec des pré-requis en gestion et marketing.
- Tout autre diplôme jugé équivalent.

La formation qui a lieu aux semestres 3 et 4 du master mention "Management de la distribution et relation de service" dure 7 mois (soit 402 heures de cours). Elle est complétée par un stage d'une durée de 3 à 10 mois.

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON		COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi N° 84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)
En contrat d'apprentissage		X	
Après un parcours de formation continue	X		Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi N° 84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)
En contrat de professionnalisation	X		Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi N° 84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)
Par candidature individuelle	X		Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi N° 84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)
Par expérience dispositif VAE	X		Accès à la spécialité "Logistique" par la commission VAP (décret de 1985) ou par le jury de VAE (loi de 2002)

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS	ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX
------------------------------------	-------------------------------------

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 25 avril 2002 publié au JO du 27 avril 2002.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

25 étudiants environ

<http://www.u-clermont1.fr/insertion-professionnelle-des-etudiants.html>

Autres sources d'information :

Site Web de l'Université d'Auvergne : <http://u-clermont1.fr/offre-de-formation.html>

Site Web de l'École Universitaire de Management : <http://management.u-clermont1.fr/formations.html>

Lieu(x) de certification :

Université d'Auvergne Clermont I

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Université d'Auvergne Clermont I - École Universitaire de Management

Historique de la certification :

Certification suivante : Management stratégique